



PARTENAIRE D'INNOVATION

OR
—
R
C

RAPPORT ANNUEL 2011-2012



TABLE DES MATIÈRES

Thématique	2
Mission et vision	4
Mot de la présidente du conseil d'administration	5
Mot du président-directeur général	6
Faits saillants	8
Plan de développement 2010-2013	10
Réalisations	13
Conseil d'administration	24
Équipe de direction	25
Obligations gouvernementales	26
États financiers	35

MOT AU MINISTRE

Monsieur Pierre Duchesne
Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche,
de la Science et de la Technologie
200, chemin Sainte-Foy, 4^{ème} étage
Québec (Québec) G1R 4X6

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la *Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec*, je vous transmets le rapport annuel du Centre pour l'exercice financier qui a pris fin le 31 mars 2012.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le président-directeur général,



Georges Archambault



LE CRIQ PARTENAIRE





Plus qu'un thème pour le présent rapport annuel, la nouvelle image développée en cours d'année par le CRIQ est l'illustration en peu de mots de l'engagement qui guide jour après jour notre équipe.

Être votre partenaire d'innovation, c'est pour nous donner vie à vos idées, trouver une solution concrète à un problème que vous vivez, mais c'est également vous donner les moyens de saisir l'éventail d'opportunités qui s'offrent à vous dans un contexte économique où les frontières tendent à disparaître.

D'INNOVATION

Les innovateurs du CRIQ, forts d'expériences aussi éclectiques que l'est l'imagination des gens d'ici, sont unis par un grand désir commun, soit de contribuer à la compétitivité des secteurs industriels québécois en soutenant l'innovation en entreprise.

Que vous soyez créateur d'une PME, bâtisseur à la tête d'une multinationale, collaborateur au sein du système québécois d'innovation ou de l'appareil gouvernemental, le CRIQ est à votre entière disposition.

Le CRIQ, votre véritable partenaire d'innovation!



NOTRE MISSION

Contribuer à la compétitivité des secteurs industriels québécois en soutenant l'innovation en entreprise.

À cette fin, le CRIQ fournit aux entreprises l'information, l'expertise et les services afin :

- qu'elles excellent dans le développement de produits distincts, à haute valeur ajoutée et répondant aux exigences des marchés;
- qu'elles s'approprient de nouvelles technologies et façons de faire pour accroître leur productivité et se positionner face à la concurrence mondiale;
- qu'elles innovent en matière d'écoefficacité tant pour leurs produits que pour leurs procédés.

Pour atteindre ses objectifs, le CRIQ favorise la mobilisation des organisations sectorielles et institutionnelles et établit les partenariats requis pour améliorer l'offre de services aux entreprises en matière d'innovation.

NOTRE VISION

D'ici 2013, le CRIQ sera reconnu partout au Québec :

- par les entreprises, pour la valeur ajoutée de sa participation à leurs efforts d'innovation;
- par les partenaires, pour son rôle moteur et sa collaboration avec les acteurs du système québécois d'innovation;
- par le gouvernement, pour son apport important à la mise en œuvre, dans les entreprises, des politiques et stratégies gouvernementales.

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



La créativité et la curiosité, l'essence même de ce qui caractérise le CRIQ, se sont à nouveau manifestées en 2011-2012 dans les activités quotidiennes de l'organisation. Les membres du conseil d'administration, en poste depuis octobre 2010, ont donc pu s'imprégner de cette culture d'innovation au cours de leurs diverses réunions et «vivre» le CRIQ à travers les réalisations qui ont marqué la dernière année.

À cet effet, j'aimerais souligner le dynamisme et l'implication de mes collègues du conseil qui se sont traduits par plusieurs rencontres et la mise en place de divers comités pour assurer la saine gouvernance de l'organisation. Au-delà de ce rôle premier, mes collègues ont également joué un rôle d'ambassadeur déterminant dont les retombées se traduisent déjà en nouveaux partenariats et en projets pour le CRIQ.

De par son rôle de gardien de la mise en œuvre du *Plan de développement 2010-2013* du CRIQ, le conseil d'administration a été témoin, au cours de la dernière année, des nombreuses actions concrètes qui ont été mises en place pour sa bonne réalisation. Bâti autour des trois grandes orientations que sont l'appropriation de l'innovation par les entreprises, la consolidation de l'offre de services québécoise pour l'innovation en entreprise et l'amélioration de la performance organisationnelle, ce plan permettra, à son échéance, de consolider le rôle de partenaire que joue le CRIQ pour les entreprises québécoises innovantes en quête d'une plus grande compétitivité.

De son côté, la grande efficacité dont ont fait preuve les membres du personnel a contribué à l'atteinte de résultats tout à fait remarquables pour l'organisation. L'augmentation marquée des contrats signés, l'atteinte de l'équilibre budgétaire sans subvention d'équilibre et la signature de partenariats pour l'avancement de la recherche industrielle au Québec ne sont que quelques exemples probants de la qualité de leur travail.

Sur une note plus personnelle, j'aimerais souligner ma fierté de présider ce conseil d'administration au moment où le CRIQ commence à récolter les bénéfices du tournant qu'il a entrepris il y a quelques années. Je suis persuadée que la satisfaction que j'en retire n'a d'égal que celle éprouvée par l'ensemble des employés qui peuvent aujourd'hui revendiquer haut et fort le chapeau de partenaire d'innovation.

Et l'avenir est prometteur avec le début prochain des travaux pour le *Plan de développement 2013-2018*...

La présidente du conseil d'administration,

Sophie D'Amours

MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



Créer, trouver et mettre en place des innovations concrètes profitables au développement des secteurs industriels québécois, voilà les grands principes porteurs du CRIQ, le partenaire d'innovation des entreprises d'ici.

UN AMBITIEUX PLAN DE DÉVELOPPEMENT EN VOIE DE RÉALISATION

C'est donc avec la conviction profonde que l'innovation est le principal levier de croissance des entreprises d'ici que le CRIQ avait élaboré son *Plan de développement 2010-2013*. L'exercice 2011-2012, deuxième année de son application, permet déjà d'évaluer ses retombées et de se prononcer quant à sa réalisation au 31 mars 2013.

À cet effet, les pages 10 à 12 illustrent plusieurs faits marquants des 16 premiers mois suivant la mise en place du plan et démontrent que le CRIQ est en excellente position pour remplir les objectifs qui y sont fixés.

DES RÉSULTATS FINANCIERS QUI REFLÈTENT LE POTENTIEL DU CRIQ

Plongé dans une situation financière nécessitant la prise de décisions difficiles et la mise en place d'un plan de redressement au terme de l'exercice financier 2006-2007, le CRIQ s'est relevé de belle façon et a atteint l'équilibre budgétaire cette année.

Ce revirement a été rendu possible grâce à une politique stricte de réduction des dépenses, mais aussi en raison des actions mises en place dans le *Plan de développement 2010-2013* et d'une augmentation marquée des contrats signés. Ces derniers ont en effet poursuivi leur croissance soutenue des 4 dernières années pour dépasser les 18 M\$.

Par conséquent, l'exercice 2012-2013 s'est ouvert avec un carnet de commandes des plus remplis qui nous permet d'aborder l'avenir avec optimisme et le retour à la croissance pour l'organisation.

DE GRANDS PROJETS STRUCTURANTS PORTEURS D'AVENIR

Le CRIQ a procédé à une réflexion sur les projets structurants, axe important de son plan de développement, qui lui servira au cours des prochaines années dans le montage de ces initiatives d'envergure impliquant de nombreux partenaires.

De son côté, le projet de bioséquestration et de valorisation du CO₂ grâce aux micro-algues se poursuit et un nouveau projet d'extraction des anthocyanes contenues dans les bleuets sauvages en vue d'en faire la commercialisation a vu le jour.

Ce partenariat, d'une valeur de 1,25 M\$, est financé par plusieurs ministères et partenaires: le Syndicat des producteurs de bleuets du Québec, le CRIQ, le CRIBIQ, le Conseil national de recherches du Canada ainsi que les ministères du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

UNE NOUVELLE IMAGE DE MARQUE POUR UNE ORGANISATION EN SANTÉ

Autre élément du *Plan de développement 2010-2013* qui a fait l'objet d'une attention particulière en 2011-2012, la nouvelle image corporative du CRIQ, en lien avec son modèle d'affaires, illustre particulièrement bien notre mission de contribuer à la compétitivité des secteurs industriels québécois en soutenant l'innovation en entreprise.

Concernant l'amélioration de la performance organisationnelle, l'adoption des principes de la norme *Entreprise en santé* au CRIQ est de son côté en bonne voie de réalisation.

REMERCIEMENTS

Bien que le rapport annuel met traditionnellement l'accent sur les résultats financiers et sur les principaux faits marquants de l'année, de chaleureux remerciements se doivent d'être adressés aux membres du personnel et du conseil d'administration ainsi qu'aux nombreux clients et partenaires. Par votre souci de l'innovation, vous prouvez jour après jour qu'il est possible de repousser les limites de la créativité vers de plus hauts horizons.

Au nom de l'équipe de direction, je tiens donc à partager avec vous la progression réalisée par le CRIQ au cours des dernières années et à vous faire part de toute notre admiration.

UNE IMPULSION POUR UN CRIQ INSPIRANT AU CŒUR DU SYSTÈME QUÉBÉCOIS D'INNOVATION

Les premières retombées du *Plan de développement 2010-2013* témoignent du rôle important que joue le CRIQ dans le système québécois d'innovation. Grâce à son impact dans plusieurs secteurs industriels, à son leadership dans la réalisation de projets structurants et de divers partenariats et à une offre de produits et de services unique, le CRIQ est bien positionné pour répondre aux besoins des entreprises innovantes québécoises. Dans ce contexte, cela est doublement motivant avec l'approche des travaux menant à la rédaction de son prochain plan de développement qui coïncidera avec le lancement de la prochaine *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation* du gouvernement du Québec.

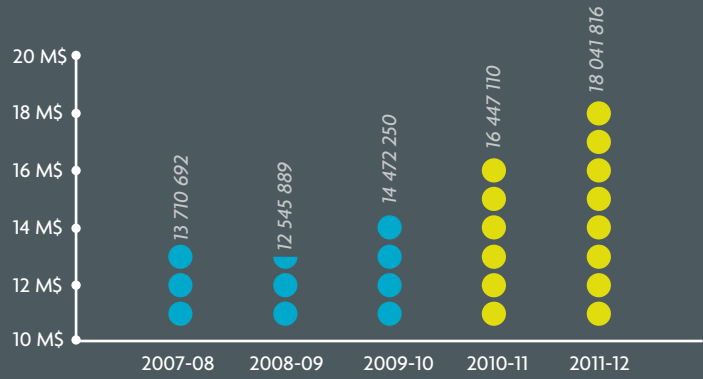
Avec fierté et passion, le CRIQ sera toujours votre partenaire d'innovation!

Le président-directeur général,

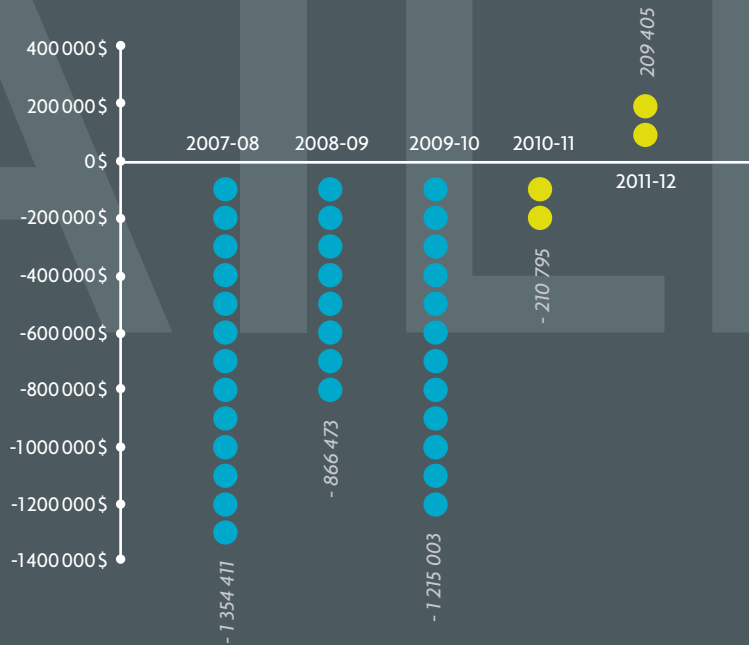


Georges Archambault

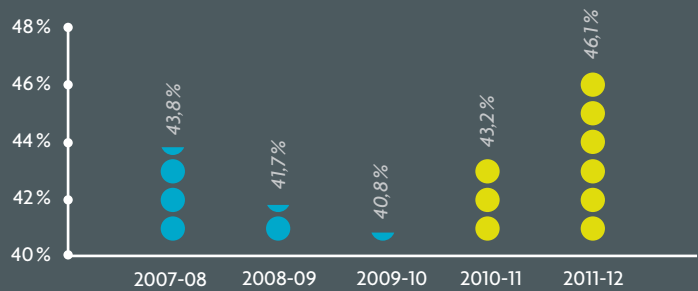
**UNE PROGRESSION
REMARQUABLE
DES CONTRATS SIGNÉS**



**LE RETOUR À L'ÉQUILIBRE
SANS SUBVENTION
D'ÉQUILIBRE**

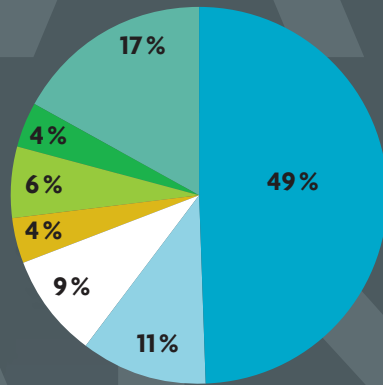


**UN RATIO
D'AUTOFINANCEMENT
EN HAUSSE**



● Années correspondant à l'application du Plan de développement 2010-2013.

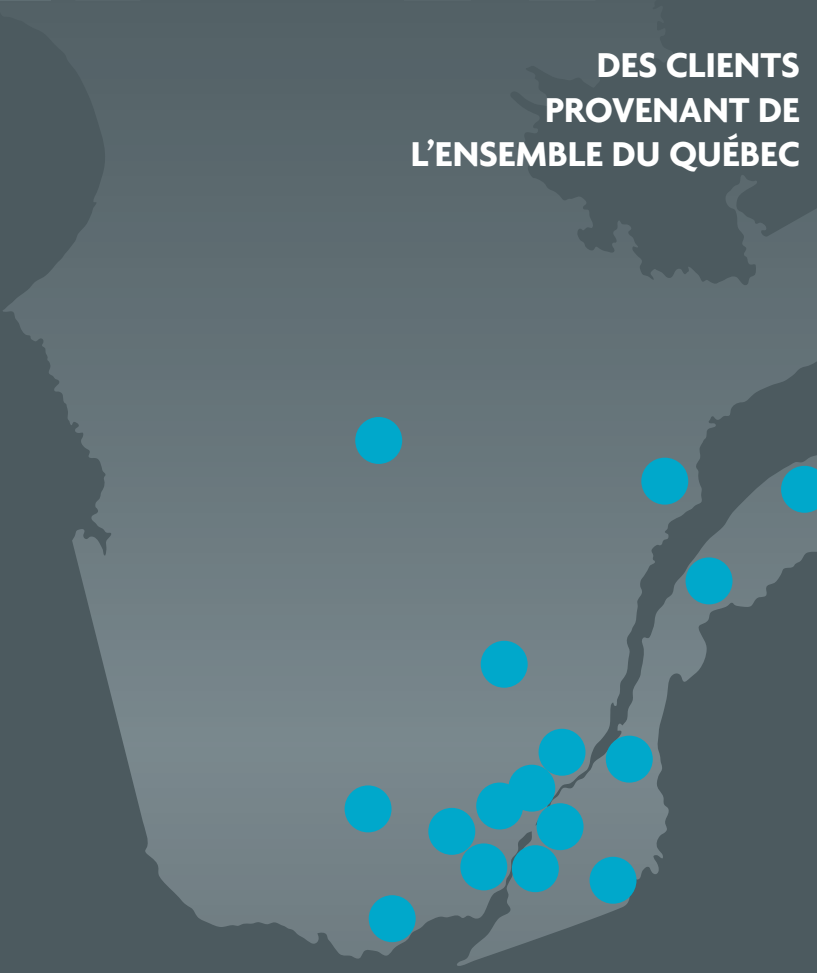
LE CRIQ, UN PARTENAIRE À LA PORTÉE DE TOUS



- Entreprises de 0 à 49 employés
- Entreprises de 50 à 99 employés
- Entreprises de 100 à 249 employés
- Entreprises de 250 à 499 employés
- Entreprises de 500 employés et plus
- Administration publique
- Autres

DES CLIENTS PROVENANT DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC

- Abitibi-Témiscamingue: 3 %
- Bas-Saint-Laurent: 3 %
- Centre-du-Québec: 4 %
- Côte-Nord: 2 %
- Estrie: 5 %
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine: 2 %
- Lanaudière: 3 %
- Laurentides: 3 %
- Mauricie: 5 %
- Montréal métropolitain: 31 %
- Nord-du-Québec: 1 %
- Outaouais: 1 %
- Québec métropolitain: 22 %
- Saguenay-Lac-Saint-Jean: 7 %
- Hors-Québec: 8 %





PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2010-2013

Le passage à l'année financière 2012-2013 donne le signal pour le sprint final menant au dénouement du *Plan de développement 2010-2013 du CRIQ*.

Les 20 premiers mois ayant suivi son adoption par le gouvernement du Québec ont été le théâtre de nombreuses réalisations qui témoignent de son implantation bien concrète dans l'organisation et de son avancement.

Un plan articulé autour de trois orientations et huit axes

L'APPROPRIATION DE L'INNOVATION PAR LES ENTREPRISES

- Approche sectorielle
- Projets structurants
- Produits et offre de services
- Développement durable

LA CONSOLIDATION DE L'OFFRE DE SERVICES QUÉBÉCOISE POUR L'INNOVATION EN ENTREPRISE

- Approche partenariale

L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

- Qualité de vie et expertise
- Façons de faire
- Notoriété

L'APPROPRIATION DE L'INNOVATION PAR LES ENTREPRISES

AXE: APPROCHE SECTORIELLE

ACCROÎTRE NOTRE IMPACT
DANS LES SECTEURS
INDUSTRIELS

QUELQUES FAITS SAILLANTS

- méthodologie développée pour mieux comprendre les besoins des secteurs industriels
- offres de services adaptées à 13 secteurs
- plus de 200 entreprises rencontrées
- de nouveaux contrats signés
- percée dans le secteur aéronautique
- plan de démarchage en place au Bureau de normalisation du Québec

AXE: PROJETS STRUCTURANTS

MOBILISER LES
PARTENAIRES POUR LA
RÉALISATION D'INITIATIVES
SECTORIELLES À EFFET
STRUCTURANT

QUELQUES FAITS SAILLANTS

- bioséquestration et valorisation du CO₂ grâce aux micro-algues
- valorisation de la forêt nord-côtière
- valorisation des bleuets sauvages par la production d'anthocyanes
- 4 autres projets en développement
(extractibles forestiers, bioénergies non conventionnelles,
algues bleu-vert et réseau de soudage par friction-malaxage)

AXE: PRODUITS ET OFFRE DE SERVICES

AJUSTER NOTRE OFFRE
DE SERVICES EN FONCTION
DES PLANS D'INTERVENTION
SECTORIELS

BONIFIER NOTRE OFFRE
DE SERVICES

QUELQUES FAITS SAILLANTS

- de nouveaux services développés, ex. «productivité durable»
- acquisition d'équipements et mise aux normes des laboratoires
- révision des produits et services en cours ou complétée dans quelques unités

AXE: DÉVELOPPEMENT DURABLE

STIMULER L'ADOPTION
DE TECHNOLOGIES
PROPRES ET DE PRATIQUES
ÉCOEFFICACES

COMPLÉTER NOTRE
OFFRE DE SERVICES
EN ÉCOEFFICACITÉ

QUELQUES FAITS SAILLANTS

- lancement de la norme *Gestion responsable d'évènements* et du guide BNQ 21000
- développement d'une gamme de services en écoconception (Écocriq)
- intégration de la pensée «cycle de vie» dans le développement de nos équipements, produits et procédés
- mention de l'engagement du CRIQ en faveur du développement durable
- sondage sur le taux de sensibilisation des employés
- pratiques d'acquisitions écoresponsables (approvisionnements)

LA CONSOLIDATION DE L'OFFRE DE SERVICES QUÉBÉCOISE POUR L'INNOVATION EN ENTREPRISE

AXE: APPROCHE PARTENARIALE

FACILITER L'ACCÈS À
NOTRE EXPERTISE, À NOTRE
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
ET À NOS INSTALLATIONS
SPÉCIALISÉES

INTENSIFIER ET FORMALISER
LES COLLABORATIONS
AVEC LES PARTENAIRES

QUELQUES FAITS SAILLANTS

- participation à de nombreux réseaux d'entreprises et consortiums de recherche
- plusieurs rencontres avec des partenaires potentiels
- de nombreuses ententes conclues et d'autres en discussion
- accès à nos équipements et des collaborations de R-D
- présentations à des « relayeurs » auprès des entreprises

L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

AXE: QUALITÉ DE VIE ET EXPERTISE

OFFRIR AU PERSONNEL
UN ENVIRONNEMENT
DE TRAVAIL CONFORME
À LA NORME « ENTREPRISE
EN SANTÉ »

RÉVISER LE PROFIL
DE COMPÉTENCES DU
PERSONNEL POUR L'AJUSTER
À LA MISSION RENOUVELÉE

QUELQUES FAITS SAILLANTS

- mise en place d'un outil de recherche interne pour repérer les expertises du personnel
- programme de sensibilisation en matière de santé et sécurité au travail
- début du processus pour se conformer à la norme *Entreprise en santé*

AXE: FAÇONS DE FAIRE

RÉVISER ET ALLÉGER LES
PROCESSUS OPÉRATIONNELS
ET LES PROCÉDURES
ADMINISTRATIVES

INTÉGRER LES PRINCIPES
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE À NOS ACTIVITÉS

QUELQUES FAITS SAILLANTS

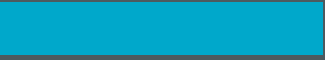
- plus de 100 actions d'allègement implantées et répertoriées
- méthodologie d'intégration de la pensée « cycle de vie » au processus de développement de produits
- formation du personnel cadre sur l'intégration du développement durable à leurs activités

AXE: NOTORIÉTÉ

SE DOTER D'UN PLAN DE
COMMUNICATION ET D'UNE
IMAGE DE MARQUE

QUELQUES FAITS SAILLANTS

- diagnostic complet des activités et ressources en matière de communication
- révision de l'image et du positionnement du CRIQ
- plan de marketing en cours d'élaboration par la vice-présidence développement des affaires



QUELQUES RÉALISATIONS



« La synergie issue de la collaboration avec le CRIQ a permis de faire évoluer notre prototype en véritable capteur répondant aux critères industriels. »

Sami Makni, Ph. D.
Chercheur – chef de programme fragmentation
COREM



COREM

Améliorer le rendement énergétique d'un procédé de traitement du minerai, c'est procurer un avantage distinctif aux entreprises minières et poser un geste concret pour le développement durable de cette industrie.

UN CAPTEUR QUI AMÉLIORE LE RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE DES COMPAGNIES MINIÈRES



Le broyage, qui consiste à briser la pierre jusqu'à ce que les particules de minerai de valeur en soient libérées, est la première étape du traitement. Cette étape représente souvent la plus grosse source de consommation d'énergie du procédé. Seulement environ 1 % de l'énergie d'entrée va directement à la réduction de la pierre. Puisque certaines études avancent que le rendement énergétique d'un broyeur peut être amélioré de 10 %, il y a là un potentiel énorme d'économie d'énergie. Comment y parvenir? Notamment en s'assurant que la charge de pierres soumise au broyage soit optimale et constante.

En véritables partenaires d'innovation, COREM, le consortium de recherche appliquée en traitement et transformation des substances minérales, et le CRIQ ont développé un capteur qui prend la forme d'un boulon instrumenté muni d'une cellule de charge. Grâce à ce capteur unique au monde, il sera possible de mesurer en continu la distribution de la charge et la quantité de minerai envoyée dans les gigantesques broyeurs rotatifs dans le but d'en optimiser les conditions d'opération.

Au cours des mois à venir, des essais valideront la durabilité du produit final ainsi que ses performances.

Pour sa contribution à la réduction de la consommation énergétique du procédé de broyage, ce boulon aura de toute évidence un impact économique et environnemental important, particulièrement dans le contexte de l'intensification des activités minières dans le Nord québécois.

« La norme *Conciliation travail-famille*, un atout de taille pour attirer et retenir des employés hyper talentueux ! »

Steve Couture
Président-directeur général
Frima Studio



FRIMA STUDIO

Répondre favorablement aux préoccupations grandissantes pour un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle est une stratégie gagnante pour les employeurs. C'est pourquoi le ministère de la Famille et des Aînés a mandaté le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) pour développer une norme qui intègre les notions de conciliation travail-famille à la gestion des ressources humaines.

**UNE NORME
UNIQUE
AU MONDE,
LA CONCILIATION
TRAVAIL-FAMILLE**



Cette norme est un document de référence qui spécifie les exigences en matière de bonnes pratiques de conciliation travail-famille. Elle s'applique à toutes les organisations (publiques, privées ou autres), peu importe leur taille et les produits ou les services qu'elles fournissent. Elle est également assortie d'un programme de certification offert par le BNQ.

L'intégration de la norme *Conciliation travail-famille* est sans aucun doute une action à caractère socioéconomique qui peut servir à attirer et à retenir une nouvelle génération de travailleurs plus exigeants pour ce qui est de la qualité de vie. C'est aussi une action qui facilite la vie des familles du Québec et qui profite à la main-d'œuvre québécoise.

La conciliation travail-famille connaît un engouement certain : plus de 1 200 exemplaires de la norme ont été téléchargés sur le site Web du BNQ depuis son lancement au printemps 2011. Et c'est une norme unique au monde!

« La certification confirme
que les pratiques de gestion
du Réseau sont respectueuses
des principes liés au développement
durable et en adéquation
avec sa communauté. »

Caroline Voyer
Directrice générale
Réseau des femmes en environnement



RÉSEAU DES FEMMES EN ENVIRONNEMENT

La norme en gestion responsable d'évènements a parcouru beaucoup de chemin depuis son lancement! Élaborée à la demande du Réseau des femmes en environnement et de son Conseil québécois des évènements écoresponsables, elle permet aux organisateurs d'évènements de promouvoir leur gestion responsable en intégrant le développement durable à toutes les étapes de l'organisation. Elle reconnaît un cadre commun de référence et met en valeur les efforts de concertation de l'industrie pour permettre au Québec de se démarquer sur les marchés nationaux et internationaux.

**PARLEZ-MOI
D'UN ÉVÈNEMENT
DURABLE!**



Véritable document de référence qui spécifie les exigences en matière de bonnes pratiques de développement durable dans la gestion des évènements, elle oriente les organisateurs quant à la sélection des fournisseurs, des moyens de transport, du matériel utilisé, de la nourriture, des sources d'énergie et d'eau ainsi que du traitement des matières résiduelles à privilégier. Elle prévoit également un programme de compensation de carbone pour minimiser les impacts environnementaux de l'évènement.

Alors que n'importe quel évènement peut se dire vert ou écoresponsable dans la mesure où la définition de ces termes varie d'un individu à l'autre, la norme établit enfin une définition exhaustive et reconnue par l'industrie et le public.

L'instauration de cette norme dans le milieu événementiel est un succès: dix entreprises sont déjà certifiées!

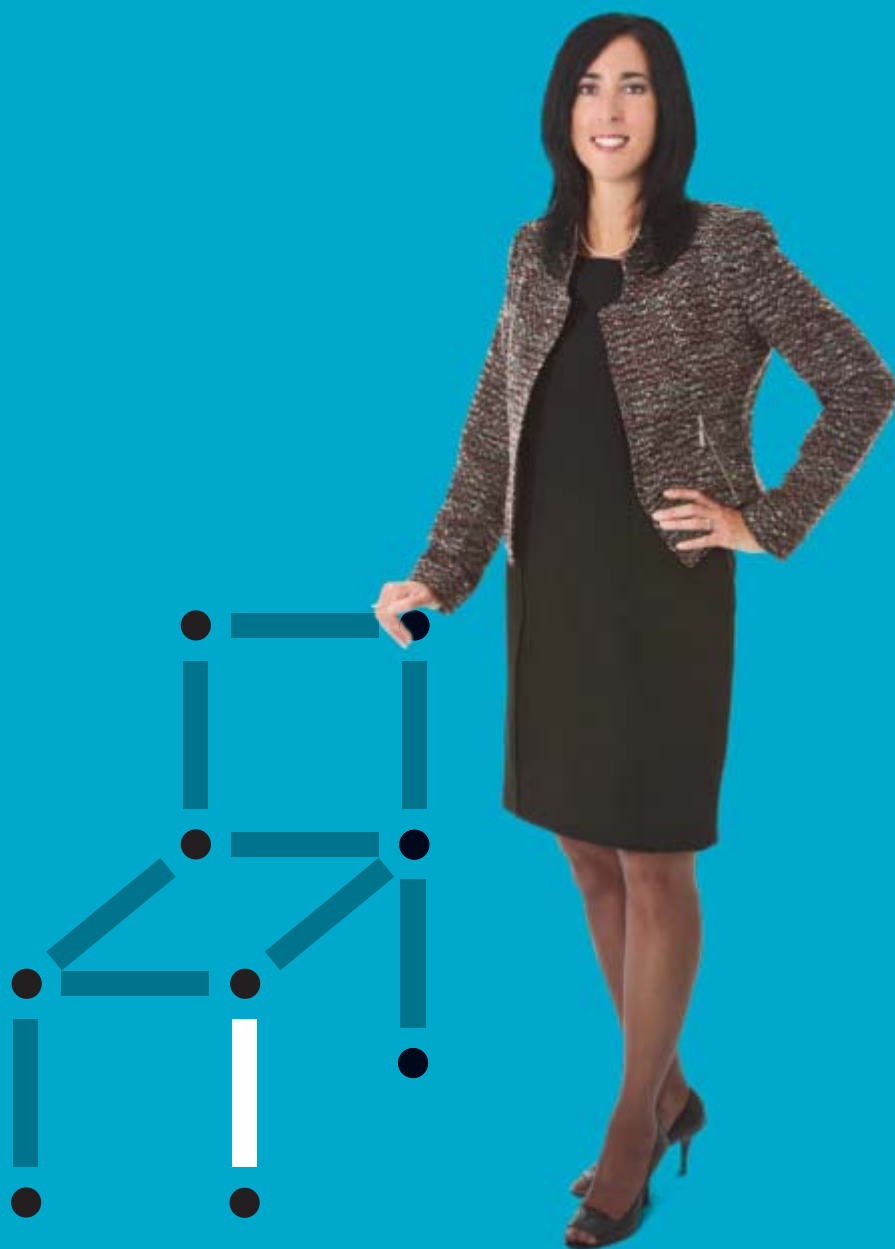
L'approche innovatrice adoptée par le BNQ pour la réalisation du projet a déjà attiré l'attention de la communauté internationale intéressée par l'organisation d'évènements et par la normalisation. Le document a d'ailleurs été traduit en anglais afin de faire rayonner l'expertise québécoise à l'international.

DIX ENTREPRISES SONT DÉJÀ CERTIFIÉES!

- International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu
- Corporation de l'aménagement de la rivière l'Assomption
- Écologistik gestion responsable d'évènements
- Gaia gestion d'évènements durables
- Gestion d'évènements Gestev
- Mondial des cultures de Drummondville
- Réseau québécois des femmes en environnement
- Société des loteries du Québec
- Takt-étik
- Université de Sherbrooke

« Le CRIQ s'y connaît
pour nous aider à percer
de nouveaux marchés. »

Renée Demers
Présidente
Atelier d'usinage Quenneville



ATELIER D'USINAGE QUENNEVILLE INC.

Désirant diversifier sa clientèle et sa ligne de produits, Atelier d'usinage Quenneville a fait appel au CRIQ afin de réaliser une étude pour identifier de nouvelles opportunités d'affaires. Le mandat consistait à élaborer une liste de nouveaux clients pour les services offerts actuellement par l'entreprise, mais également à trouver de nouveaux produits à usiner.

**DE NOUVEAUX
CONTRATS GRÂCE
À UNE SÉANCE
CRÉATIVE DE
REMUE-MÉNINGE**



Quelque 32 segments de marché ont été analysés brièvement, une dizaine d'entre eux ayant fait l'objet d'une analyse plus poussée et trois ayant été retenus. Pour ces nouveaux secteurs, 1 550 entreprises ont été recensées, dont 70 étaient susceptibles d'accorder des contrats de sous-traitance pour l'usinage de pièces de précision ou l'assemblage de pièces mécanosoudées. Ces contacts ont permis de trouver une quarantaine d'entreprises intéressées à confier des travaux d'usinage ou d'assemblage en sous-traitance.

Des contrats ont été décrochés pour l'usinage de pièces de précision auprès des nouveaux clients que le CRIQ avait identifiés. L'achat de nouveaux équipements est donc devenu une nécessité pour cette compagnie plus que centenaire qui, une fois de plus, s'est tournée avec succès vers le CRIQ pour répondre à son besoin.

L'EXPERTISE ENVIRONNEMENTALE DU CRIQ AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

MAXI CANADA

Maxi Canada, une entreprise fondée en 1970 œuvrant dans le domaine des produits de poulet transformés, est située en plein cœur de la petite municipalité de Saint-Lin-Laurentides, près de Montréal. La cohabitation avec les populations avoisinantes représente une des priorités de l'entreprise en matière d'environnement et de développement durable. C'est pourquoi elle s'est dotée il y a plusieurs années d'un système de biofiltration pour le traitement des odeurs générées par son usine d'assainissement des eaux usées.

Ce système, intégrant depuis 2008 la technologie de biofiltration BIOSOR^{MD} développée par le CRIQ, avait été conçu à l'origine dans des conteneurs en acier et, le temps ayant fait son oeuvre, ces derniers devaient être remplacés pour répondre aux normes du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Convaincue des performances du BIOSOR^{MD}, Maxi Canada s'est donc une fois de plus tournée vers l'équipe du CRIQ pour la gestion et la réalisation d'importants travaux visant la mise à niveau de ses installations de traitement des émissions atmosphériques.

Le CRIQ, en collaboration avec ses partenaires, a donc conçu les plans et devis d'un nouveau système de filtration de l'air, supervisé les travaux de démantèlement des installations existantes et de construction des nouveaux biofiltres en plus de fournir l'assistance pour l'obtention des certificats d'autorisation auprès des autorités gouvernementales.

C'est également le CRIQ qui procédera au montage et au démarrage des nouveaux biofiltres BIOSOR^{MD} - 2 unités d'une capacité de 15 000 Nm³/h - ainsi qu'au suivi et à l'accompagnement de Maxi Canada pour une période de 12 mois.

« Choisir le CRIQ est rassurant, notamment pour des dossiers aussi importants que ceux touchant l'environnement. »

Shawn Seeds
Vice-président des opérations

MÉDIA 5

Pour profiter du potentiel que représente l'Union européenne et ses 500 millions d'habitants, les fabricants doivent, notamment, s'assurer que leurs produits répondent aux exigences normatives qui requièrent des essais de compatibilité électromagnétique à des fréquences de plus en plus élevées.

L'expertise du CRIQ et ses installations uniques en compatibilité électromagnétique permettent aux entreprises d'ici, dont Média 5, de réaliser les essais nécessaires à la déclaration de conformité pour le marquage CE, un incontournable pour l'exportation sur le marché européen.

Pour Média 5, qui développe, entre autres, des passerelles VoIP (pour «voix sur IP» ou *Voice over IP*) ayant pour avantage d'être compatibles avec les téléphones et télécopieurs analogiques, les essais effectués au CRIQ ont permis de confirmer que ses produits répondaient aux exigeantes conditions européennes pour le câblage téléphonique.

Fort des résultats des essais réalisés par le CRIQ, Média 5 peut maintenant offrir ses produits et ses logiciels dans le domaine des communications IP aux habitants et aux entreprises du Vieux Continent et poursuivre ses efforts de commercialisation à l'extérieur de nos frontières.

« Le CRIQ, un partenaire précieux dans notre conquête de nouveaux marchés ! »

Marc Larose, ing.
Gestionnaire du groupe matériel

UN PASSEPORT POUR LE MARCHÉ EUROPÉEN

**MIEUX
S'AMÉNAGER
POUR ACCROÎTRE
LA PRODUCTIVITÉ**

SOUDURE J.M. CHANTAL

Pourquoi ne pas travailler sur une démarche différente de celle traditionnellement utilisée en optimisation de procédés? Voici ce qu'offre le CRIQ aux entreprises, comme Soudure J.M. Chantal, désireuses d'augmenter leur productivité en considérant les aspects sociaux et environnementaux de leurs opérations.

C'est connu, les innovateurs du CRIQ sont bien au fait des préoccupations économiques des industriels québécois et ils se démarquent par leur vaste expérience et leurs recherches qui ont également prouvé que tenir compte d'éléments plus intangibles – notamment le confort des employés et leur formation, le traitement des rejets ou la communication – est un incontournable afin de maximiser la compétitivité d'une entreprise.

Ayant déjà profité de l'expertise du CRIQ dans le passé, Soudure J.M. Chantal y a eu recours à nouveau avant d'entreprendre des travaux d'agrandissement afin de cartographier et d'analyser ses opérations pour produire un plan d'aménagement optimisé pour l'usine, et ce, dans une perspective de développement durable. La résultante? Un agrandissement de 8 500 pi² des installations et la mise en place de nouvelles méthodes de travail.

Soudure J.M. Chantal a ainsi rapatrié la fabrication de composantes auparavant confiée à des sous-traitants et augmenté la productivité de ses soudeurs qui évoluent aujourd'hui dans un environnement toujours plus sécuritaire. La qualité de l'air expulsé des chambres de peinture et celui respiré par les employés s'est grandement améliorée et l'entreposage des matières dangereuses s'effectue dans des conditions encore plus sécuritaires. Il s'agit là d'une excellente nouvelle pour les travailleurs, mais aussi pour la région de Lotbinière qui profite directement de la création de dix nouveaux emplois chez ce fabricant de conteneurs et de bennes de camions.

«Nous recommandons le CRIQ à d'autres entreprises voulant augmenter leur productivité.»

Ghislain Bergeron
Directeur général

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET L'ÉQUIPE DE DIRECTION

L'organisation prévoit un conseil d'administration, comptant neuf personnes fortement impliquées dans le système québécois d'innovation, et une équipe de direction, formée des vice-présidents et des différents directeurs du CRIQ. Le président-directeur général du CRIQ siège d'office sur ces deux instances.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 MARS 2012



1 Sophie D'Amours, présidente
Vice-rectrice à la recherche et à la création
de l'Université Laval

2 Pierre Bédard
Directeur général du Service de recherche
et d'expertise en transformation des
produits forestiers (SEREX)

3 Georges Archambault
Président-directeur général du CRIQ

4 Éleine Zakaïb
Présidente-directrice générale
des Fonds régionaux de solidarité FTQ

5 Jean-Louis Legault
Président-directeur général de l'Association
pour le développement de la recherche
et de l'innovation du Québec (ADRIQ)

6 Christyne Tremblay
Sous-ministre au ministère
du Développement économique,
de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)

7 Yves Beauchamp
Directeur général de l'École
de technologie supérieure (ÉTS)

8 Hélène Lauzon
Présidente du Conseil patronal
de l'environnement du Québec (CPEQ)

9 Jean-Guy Paquet
Président du conseil d'administration
de l'Institut national d'optique (INO)

L'ÉQUIPE
DE DIRECTION
AU 31 MARS 2012



Georges Archambault
ing., M. Sc. A., MBA
Président-directeur général



Alain Vachon
avocat
Directeur, Affaires juridiques



Lionel Vézina
CPA, CA
Vice-président,
Finances et Administration



Josée Hamel
CPA, CGA
Contrôleur, Comptabilité
et Ressources matérielles



Nathalie Mc Laughlin
CRHA
Directrice, Ressources humaines
et Communications



Laurent Côté
ing., agr.
Vice-président,
Développement technologique



Martin Caron
M. Sc.
Directeur, Équipements industriels
et Productivité



Marie-Josée Hardy
microbiologiste
Directrice, Efficacité industrielle
et Environnement



Richard Tremblay
ing.
Vice-président, Information
et Conformité des produits



Martin Thériault
ing.
Directeur, Essais et Conformité
des produits à l'exportation



Loïc Marchand
B. Sc., MBA
Directeur, Information stratégique



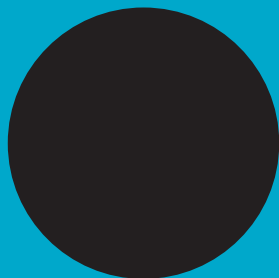
Marie-Claude Côté
ing., M. Sc., NPDP
Vice-présidente,
Développement des affaires



Yves Dessureault
ing.
Chargé de mandats stratégiques
Valorisation de la ressource
forestière et Innovation ouverte



Jean Rousseau
ing., d.a.
Directeur du Bureau
de normalisation du Québec



OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES

À titre d'organisme public, le CRIQ est soumis à des obligations gouvernementales, notamment au regard de l'éthique et de la déontologie de son conseil d'administration, du suivi de la politique linguistique, de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels, de la politique de réduction des dépenses et du plan d'action de développement durable.

L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à la loi, le CRIQ s'est doté d'un *Code d'éthique et de déontologie* qui s'applique à tous les membres du conseil d'administration en vue de maintenir et de promouvoir l'intégrité, l'objectivité et la transparence de leurs fonctions de façon à préserver leur capacité d'agir au mieux des intérêts et de la mission du CRIQ et à inspirer la plus entière confiance auprès du public. Ce code est disponible au www.criq.qc.ca. Au cours du présent exercice, le conseil d'administration n'a été saisi d'aucun manquement à ce code. Le comité de déontologie a tenu une réunion au cours de l'exercice. Il a recommandé au conseil d'administration de procéder à une évaluation de son fonctionnement.

LE SUIVI DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE

La politique linguistique du CRIQ est conforme à la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration publique* adoptée en 1996. En cours d'exercice, le Centre a entrepris les travaux en vue d'actualiser sa politique linguistique afin de la rendre conforme à la nouvelle *Politique gouvernementale relative à l'emploi et la qualité de la langue française dans l'Administration* adoptée en mars 2011. L'ensemble des activités s'exerce en français et le CRIQ veille à la qualité de la langue et à son statut comme langue officielle et commune de travail.

L'ACCÈS AUX DOCUMENTS ET LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Conformément au *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, les sites Internet du CRIQ et du BNQ diffusent sous l'onglet *Accès à l'information* des renseignements qui présentent un intérêt pour le public.

Au cours du présent exercice, le CRIQ a reçu 3 demandes d'accès à l'information. L'accès à certains des documents demandés a été refusé en vertu des articles 9, 14, 22, 23, 24, 32 et 37 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

TABLEAU DES DEMANDES LOGÉES EN VERTU DE LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (L.R.Q., C. A-2.1)

Date de la demande	Nature de la demande	Délai de traitement	Réponse	Révision
31 août 2011	Salaires des cadres au 1 ^{er} avril 2010	14 jours	Acceptée	Non
9 janvier 2012	Salaires des cadres au 1 ^{er} avril 2011	10 jours	Acceptée	Non
9 mars 2012	Dossier de certification d'une entreprise et résultats d'analyses	48 jours	Acceptée en partie	Non

LA POLITIQUE DE RÉDUCTION DES DÉPENSES

Afin de se conformer aux mesures de réduction des dépenses auxquelles le CRIQ est astreint en vertu de la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette* (L.Q. 2010, chapitre 20), le conseil d'administration a adopté, en octobre 2010, la *Politique de réduction des dépenses du CRIQ*. Cette politique établit des objectifs précis de réduction de dépenses conformément à la loi.

Selon la politique, le CRIQ doit avoir réduit de 10 % ses dépenses de fonctionnement de nature administrative au terme de l'année financière 2013-2014 par rapport à celles de 2009-2010 au cours de laquelle ces dépenses se sont élevées à 2,382 M\$. La cible visée en 2013-2014 s'établit alors à 2,144 M\$, après avoir appliqué la réduction exigée de 238 k\$. Pour 2011-2012, ces dépenses ont atteint 2,110 M\$, ce qui a permis au CRIQ d'augmenter les réductions prévues à la politique.

En outre, la politique de réduction des dépenses prévoit un effort supplémentaire de réduction des charges exigé par le gouvernement. Cet effort, qui correspond à 1 % de la rémunération de 20,819 M\$ versée au cours de l'année financière 2009-2010, doit être récurrent et augmenter chaque année du même montant jusqu'en 2013-2014. En 2011-2012, la rémunération s'est établie à 20,396 M\$ comparativement à la prévision de début d'année de 21,798 M\$ qui avait été initialement prévue, ce qui représente une réduction de 1,402 M\$. Pour se conformer aux objectifs, la réduction ciblée s'établissait à 416 k\$, soit 208 k\$ pour chacune des deux premières années d'application.

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En février 2009, le CRIQ a adopté son *Plan d'action de développement durable 2008-2013*. Ce plan présente dix actions que l'organisation réalisera pour contribuer à la *Stratégie gouvernementale de développement durable*.

Ainsi, le CRIQ s'engage à faire connaître et à promouvoir le concept de développement durable et ses implications tant auprès de son personnel que de sa clientèle, ses fournisseurs et ses partenaires. Il s'engage également à adopter des pratiques responsables afin de réduire les impacts de ses activités sur l'environnement et à assurer à ses employés un milieu de travail dynamique, sain et sécuritaire. Finalement, le CRIQ s'engage à offrir aux entreprises québécoises des outils et de nouvelles façons de faire leur permettant d'intégrer progressivement les principes de développement durable à leurs pratiques de développement et de gestion.

SUIVI DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au cours de l'année financière 2011-2012, quatre nouvelles cibles du *Plan d'action de développement durable* ont été atteintes. En effet, un sondage interne a démontré que 97 % des membres du personnel du CRIQ sont sensibilisés au développement durable et 72 % ont suivi une formation sur la prise en compte des principes de développement durable (Action 1). Par ailleurs, le CRIQ a adopté un cadre de gestion environnementale (Action 5) et a sensibilisé six secteurs à la certification de produits et de services facilitant l'exercice de choix de consommation responsables en plus d'élaborer cinq programmes de certification (Action 8). Finalement, depuis 2008, le CRIQ a développé et rendu public deux outils facilitant la prise en compte et l'intégration des principes de développement durable dans les organisations (Action 10).

Les pages 29 à 34 présentent, pour chacune des actions inscrites au *Plan d'action de développement durable 2008-2013*, les activités qui ont été réalisées au cours de l'année 2011-2012.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable. Favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Faire connaître le concept de développement durable et les 16 principes s'y rattachant.

ACTION 1

Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du *Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnels de l'administration publique*.

GESTE

Offrir des activités de sensibilisation et de formation au personnel.

SUIVIS

- Conférence d'une heure sur les techniques d'écoconduite avec monsieur Bernard Lamonde de l'Agence de l'efficacité énergétique (55 participants).
- Rencontres de direction pour présenter le *Cadre* et le *Plan de gestion environnementale* adoptés par le CRIQ et l'implication de chacune des directions dans sa mise en œuvre (132 participants).
- Sondage pour mesurer le taux de sensibilisation des employés du CRIQ. Taux de participation de 75 % et 97 % du personnel sensibilisé au développement durable.
- Formation sur la prise en compte des principes de développement durable dans la planification stratégique offerte par le Bureau de coordination de développement durable et le ministère du Conseil exécutif. 72 % du personnel ciblé a été formé.

CIBLES

- Sensibiliser 80 % des membres du personnel d'ici 2011.
- S'assurer que 50 % du personnel ciblé ait suivi une formation traitant minimalement des deux contenus de référence d'ici le 31 mars 2013.

INDICATEURS

Pourcentage du personnel rejoint par les activités de sensibilisation au développement durable et pourcentage du personnel ciblé ayant suivi une formation traitant minimalement des deux contenus de référence.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Cibles atteintes: 97 % du personnel du CRIQ est sensibilisé au développement durable et 72 % du personnel ciblé a été formé.

ACTION 2

Sensibiliser les clients, les fournisseurs et les partenaires d'affaires à notre engagement pour un développement durable.

GESTE

Élaborer et mettre en place dans les offres de service, ententes, communications, conférences et allocutions de l'organisation des phrases de sensibilisation à notre engagement pour un développement durable.

SUIVI

La phrase de sensibilisation à introduire dans les documents du BNQ et dans les gabarits de présentation du CRIQ a été identifiée et sera introduite aux documents au début de l'année 2012-2013.

CIBLE

80 % des offres de service, ententes, communications, conférences et allocutions d'ici 2013.

INDICATEURS

Taux de mention annuel, dans notre offre de service (plans de projet et contrats), des principaux aspects du mandat qui seront particulièrement réalisés dans une perspective de développement durable et taux de mention annuel de notre engagement en développement durable dans nos ententes, communications, conférences et allocutions.

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

En 2011-2012, 36 % des offres de service émises avaient intégré une mention de notre engagement en développement durable.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Stimuler l'innovation technologique dans un cadre de développement durable.

ACTION 3

Intégrer la pensée cycle de vie au processus de développement de produits.

GESTE

Intégration de la pensée cycle de vie à la planification des projets.

SUIVI

La pensée cycle de vie a été intégrée à la planification des nouveaux projets pertinents de juin 2011 à mars 2012.

CIBLE

80 % des projets pertinents d'ici 2013.

INDICATEUR

Pourcentage annuel de projets faisant appel au processus de développement de produits ayant intégré la pensée cycle de vie.

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Une mesure sera prise à la fin de la prochaine année financière.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Offrir un environnement de travail favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie.

ACTION 4

Poursuivre la mise en œuvre de pratiques et d'initiatives favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie du personnel.

GESTE

Mettre en place des pratiques et des initiatives favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie.

SUIVIS

- Diffusion d'une capsule de sensibilisation sur les équipements de protection individuelle.
- Achat de deux défibrillateurs (un à Montréal et l'autre à Québec) et mise en place d'une procédure visant leur utilisation sécuritaire.
- Achat et installation d'un sonomètre avec alarme visuelle dans le hall d'essais de Montréal.
- Implantation de la norme de sécurité laser à la direction Équipements industriels et Productivité.
- Lancement de l'implantation de la norme *Entreprise en santé*, réalisation d'un sondage et mise sur pied d'un comité santé et mieux-être.

CIBLES

- Huit pratiques et initiatives favorisant la santé et la sécurité au travail d'ici 2013.
- Être conforme à la norme *Entreprise en santé* (norme BNQ 9700-800) d'ici 2013.

INDICATEUR

Nombre de nouvelles pratiques et initiatives mises en place favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

En 2011-2012, trois nouvelles pratiques favorisant la santé et la sécurité au travail ont été mises en place.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Soutenir l'adoption de pratiques écoresponsables dans la planification et la réalisation des projets et des activités.

ACTION 5

Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la *Politique pour un gouvernement écoresponsable*.

GESTE

Élaboration d'un cadre de gestion environnementale.

SUIVI

Adoption du *Cadre de gestion environnementale 2012-2015* et du *Plan de gestion environnementale 2012-2014*.

CIBLE

Mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale en 2011.

INDICATEUR

État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale et de pratiques d'acquisitions écoresponsables.

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte. Adoption du *Cadre de gestion environnementale 2012-2015* et du *Plan de gestion environnementale 2012-2014*.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Promouvoir les principes d'écoconception pour assurer une production et une consommation responsables.

ACTION 6

Mettre en place une gamme de services en écoconception.

GESTE

Développer et offrir une gamme de services en écoconception.

SUIVI

Complété (mars 2010).

CIBLE

Offrir un service complet et intégré d'ici 2011.

INDICATEUR

État d'avancement de la mise en place de la gamme de services en écoconception.

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte en 2009-2010.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation éclairés et responsables et favoriser, au besoin, la certification des produits et des services.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Fournir des outils nécessaires à l'exercice de choix de consommation responsables.

ACTION 7

Intégrer à icriq.com des repères permettant l'identification d'entreprises ayant intégré des pratiques de gestion responsables.

GESTE

Aucun.

SUIVI

Aucune réalisation.

CIBLE

Avoir intégré les repères d'ici 2013.

INDICATEUR

État d'avancement de l'intégration des repères.

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Aucun résultat significatif à signaler.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Offrir un environnement de travail favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie.

ACTION 8

Sensibiliser la clientèle à la certification de produits et de services facilitant l'exercice de choix de consommation responsables et élaborer des programmes de certification en ce sens.

GESTES

Sensibiliser et élaborer des programmes de certification touchant l'exercice de choix de consommation responsables.

SUIVI

Publication du programme de certification pour les produits fabriqués à partir de matériaux recyclés ainsi que la nouvelle marque de certification RECYC ECO.

CIBLE

Quatre secteurs sensibilisés, dont un programme de certification élaboré d'ici 2013.

INDICATEURS

Nombre de secteurs sensibilisés et nombre de programmes de certification élaborés.

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte. Six secteurs sensibilisés à la certification de produits et de services facilitant l'exercice de choix de consommation responsables, dont cinq programmes de certification élaborés.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Soutenir la prise en compte et l'application des principes de développement durable dans les organisations.

ACTION 9

Mettre en œuvre les actions du *Plan d'action gouvernemental pour l'accompagnement conseil des acteurs du milieu municipal et des entreprises qui soutiennent le dynamisme territorial*.

GESTE

Participer aux travaux de la *Table d'accompagnement-conseil des entreprises du secteur privé (TACEP)*.

SUIVI

Embauche d'une personne ressource pour sensibiliser les entreprises au développement durable (20 associations sectorielles rencontrées et 2 conférences).

CIBLE

Avoir participé à la mise en œuvre de l'ensemble des actions communes inscrites dans le plan d'accompagnement des entreprises d'ici 2013.

INDICATEUR

Nombre d'actions du plan d'accompagnement des entreprises mises en œuvre d'ici 2013 auxquelles le CRIQ participe.

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Une nouvelle action réalisée.

ACTION 10

Développer des outils facilitant la prise en compte et l'intégration des principes de développement durable dans les organisations.

GESTE

Développer des outils facilitant la prise en compte et l'intégration des principes de développement durable dans les organisations.

SUIVIS

Lancement du guide BNQ 21000 et réalisation de quatre projets pilotes.

CIBLE

Deux outils d'ici 2013.

INDICATEUR

Nombre d'outils développés.

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte. Deux outils facilitant la prise en compte et l'intégration des principes de développement durable dans les organisations ont été développés et rendus publics.

SUIVI

Les objectifs de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013* qui n'ont pas été retenus comme prioritaires et qui n'ont pas été considérés directement dans le premier plan d'action de développement durable du CRIQ sont présentés en annexe du *Plan d'action de développement durable du CRIQ 2008-2013*. Celui-ci est disponible sur notre site Internet.

AUTRES INITIATIVES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Le CRIQ a été impliqué comme expert-conseil auprès de la Ville de Québec afin d'assurer la prise en compte des principes de développement durable dans l'élaboration du plan directeur d'aménagement de l'Espace d'innovation Michelet;
- La CRIQ a siégé sur le comité d'experts pour l'élaboration du *Code volontaire pour l'optimisation des contenants, emballages et imprimés* de Éco Entreprises Québec;
- Le CRIQ a accompagné la Chambre de commerce de Québec dans sa réflexion en vue de l'élaboration d'un plan d'action de développement durable.



ÉTATS FINANCIERS

de l'exercice clos le 31 mars 2012

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Centre de recherche industrielle du Québec ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris des estimations et jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes comptables appropriées et qui respectent les *Normes comptables canadiennes pour le secteur public*. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et, en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Centre de recherche industrielle du Québec reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Centre de recherche industrielle du Québec conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Georges Archambault
Président-directeur général



Lionel Vézina
CPA, CA
Vice-président aux finances et à l'administration

Québec, le 21 juin 2012

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre de recherche industrielle du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2012, l'état des résultats et du déficit cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives qui sont inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de recherche industrielle du Québec au 31 mars 2012, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec par intérim,

Michel Samson, CPA auditeur, CA

Michel Samson, CPA auditeur, CA
Québec, le 21 juin 2012

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT CUMULÉ

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

	BUDGET	2012	2011
REVENUS			
Contributions du gouvernement du Québec	16 925 000 \$	16 735 800 \$	17 325 000 \$
Clientèle externe	15 477 000	14 365 720	13 232 165
Autres			
Aide gouvernementale - gouvernement du Québec	345 000	129 268	134 861
Virement de crédits reportés	271 000	271 200	271 200
Revenus de placements	-	96 624	14 381
Revenus divers	100 000	166 145	116 153
	716 000	663 237	536 595
	33 118 000	31 764 757	31 093 760
CHARGES			
Traitements et avantages sociaux	21 044 000	20 396 029	20 175 998
Coûts directs sur projets	5 111 000	5 132 402	4 533 274
Frais d'occupation	2 342 000	2 119 123	2 235 001
Frais de fonctionnement	2 213 000	2 110 007	2 119 524
Frais financiers	313 000	186 861	184 802
Amortissement des immobilisations corporelles	2 050 000	1 610 930	1 655 956
	33 073 000	31 555 352	30 904 555
EXCÉDENT ANNUEL	45 000 \$	209 405	189 205
DÉFICIT CUMULÉ AU DÉBUT		(17 557 856)	(17 747 061)
DÉFICIT CUMULÉ À LA FIN		(17 348 451) \$	(17 557 856) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2012

	2012	2011
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 673 095 \$	5 390 516 \$
Créances (note 3)	5 184 425	3 309 590
Placements en actions d'une société publique	18 031	18 031
Stocks destinés à la vente (note 4)	267 746	659 841
	11 143 297	9 377 978
PASSIFS		
Charges à payer et frais courus (note 5)	6 828 443	5 351 956
Produits reportés	1 556 124	1 106 646
Dette (note 6)	7 958 145	7 936 558
Crédits reportés (note 7)	3 187 889	1 808 713
	19 530 601	16 203 873
DETTE NETTE	(8 387 304)	(6 825 895)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Travaux en cours	2 309 382	2 118 312
Stocks de fournitures	60 453	69 949
Frais payés d'avance	230 272	283 806
Immobilisations corporelles (note 8)	12 912 886	11 270 112
	15 512 993	13 742 179
CAPITAL-ACTIONS (note 9)	24 474 140	24 474 140
DÉFICIT CUMULÉ	(17 348 451) \$	(17 557 856) \$

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Sophie D'Amours
Présidente du conseil d'administration



Jean-Louis Legault
Président du comité de vérification

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

	BUDGET	2012	2011
EXCÉDENT ANNUEL	45 000 \$	209 405 \$	189 205 \$
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisitions	(4 081 000)	(3 270 440)	(1 470 619)
Amortissement	2 050 000	1 610 930	1 655 956
(Gain) perte sur disposition	-	(264)	17 110
Produit de disposition	-	17 000	27 790
	(2 031 000)	(1 642 774)	230 237
Variation des travaux en cours	-	(191 070)	(968 855)
Acquisition de stocks de fournitures	-	(43 618)	(35 140)
Acquisition de frais payés d'avance	-	(682 601)	(914 231)
Utilisation de stocks de fournitures	-	53 114	80 205
Utilisation de frais payés d'avance	-	736 135	907 631
	-	(128 040)	(930 390)
Augmentation de la dette nette	(1 986 000)	(1 561 409)	(510 948)
DETTE NETTE AU DÉBUT	(6 825 895)	(6 825 895)	(6 314 947)
DETTE NETTE À LA FIN	(8 811 895) \$	(8 387 304) \$	(6 825 895) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

	2012	2011
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent annuel	209 405 \$	189 205 \$
Éléments sans incidence sur les flux de trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 610 930	1 655 956
Amortissement des crédits reportés	(117 624)	(117 384)
Virement de crédits reportés	(271 200)	(271 200)
(Gain) perte sur disposition d'immobilisations corporelles	(264)	17 110
Perte sur disposition de placement	-	8 409
Intérêts capitalisés sur l'avance du ministère des Finances	150 412	138 562
	1 372 254	1 431 453
Variation des actifs et passifs reliés au fonctionnement:		
Créances	(106 835)	5 660 297
Stocks destinés à la vente	392 095	(130 607)
Charges à payer et frais courus	122 840	119 171
Produits reportés	449 478	60 031
Travaux en cours	(191 070)	(968 855)
Stocks de fournitures	9 496	45 064
Frais payés d'avance	53 534	(6 599)
	729 538	4 778 502
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	2 311 197	6 399 160
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	-	(18 031)
Produit de disposition de placements	-	11 145
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	-	(6 886)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Aquisitions d'immobilisations corporelles	(1 916 793)	(1 315 730)
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	17 000	27 790
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement en immobilisations	(1 899 793)	(1 287 940)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette	(128 825)	(123 121)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(128 825)	(123 121)
Variation nette de la trésorerie	282 579	4 981 213
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	5 390 516	409 303
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	5 673 095 \$	5 390 516 \$

Les intérêts versés durant l'exercice s'élèvent à 14 703 \$ (2011: 21 268 \$).

En date du 31 mars 2012, le poste «Créditeurs et frais courus» inclut un montant lié à des acquisitions d'immobilisations corporelles représentant 1 731 974 \$ (2011: 378 327 \$)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2012

1. CONSTITUTION ET OBJETS

Le Centre de recherche industrielle du Québec (« le Centre »), personne morale de droit public et constitué en vertu de la *Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec* (L.R.Q., chapitre C 8.1), a pour objet de concevoir, de développer et mettre à l'essai des équipements, des produits ou des procédés, d'exploiter seul ou avec des partenaires, les équipements, produits et procédés qu'il a développés ou dont il détient les droits, de colliger et diffuser de l'information et des renseignements d'ordre technologique et industriel ainsi que de réaliser toute activité reliée aux domaines de la normalisation et de la certification. Les actions du Centre font partie du domaine de l'État et sont attribuées au ministre des Finances.

En vertu des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, le Centre n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Centre utilise prioritairement le Manuel de l'ICCA pour le secteur public et pour la première année applique le modèle de présentation recommandé par ce manuel. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers du Centre par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont : la durée de vie utile des immobilisations corporelles, l'évaluation des travaux en cours et la provision pour mauvaises créances. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Comptabilisation des revenus

Les contributions du gouvernement du Québec sont comptabilisées dans les revenus de l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui leur donnent lieu, dans la mesure où elles sont autorisées, où les critères d'admissibilité sont respectés et où une estimation raisonnable des montants en cause est possible.

Les revenus et les bénéfices sur les contrats sont comptabilisés selon la méthode du degré d'avancement des travaux, établi d'après la valeur de facturation de la main-d'œuvre et des achats imputés aux contrats par rapport à la valeur estimée totale. Des événements non encore connus pourraient survenir et occasionner des changements à ces estimations.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie se compose de l'encaisse, nette de tout excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires, et des placements temporaires dont l'échéance initiale est de trois mois ou moins.

Placements

Les placements, qui sont constitués d'actions de sociétés publiques, sont comptabilisés au coût diminué des pertes de valeurs durables.

Stocks destinés à la vente

Les stocks sont évalués selon le moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est composé du coût d'acquisition du matériel, de la main-d'œuvre directe et des frais de transport.

PASSIFS**Produits reportés**

Les produits reportés représentent l'excédent des montants facturés des contrats en cours sur les coûts et les bénéfices reconnus. Ils incluent également les dépôts de clients encaissés d'avance conformément aux ententes contractuelles.

Dette

Au moment de la comptabilisation initiale, les emprunts liés à la dette sont comptabilisés à leur juste valeur. Par la suite, la dette est présentée à l'état de la situation financière au coût.

Crédits reportés

Les crédits reportés avec affectation d'origine externe représentent les subventions relatives aux immobilisations corporelles, lesquelles sont reportées et amorties au même rythme que les immobilisations corporelles qu'elles financent. L'amortissement des crédits reportés est présenté à même le poste «Aide gouvernementale – gouvernement du Québec» ou au poste «Virement de crédits reportés», le cas échéant. Les crédits reportés incluent également un gain relatif à une opération de cession-bail avec interrelation qui est amorti au prorata des paiements minimaux exigibles au titre de location de bien.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs. Les éléments incorporels ne constituent pas des actifs non financiers pour la société.

Travaux en cours

Les travaux en cours représentent l'excédent des coûts et bénéfices reconnus des contrats en cours sur les montants facturés.

- Projets externes: lorsque le coût estimé total est supérieur au montant récupérable, l'excédent est comptabilisé comme perte de l'exercice.
- Projets de recherche en partenariat: les coûts relatifs à la réalisation des travaux dans le cadre des projets de recherche en partenariat sont comptabilisés dans l'exercice financier au cours duquel ils sont engagés.

Stocks de fournitures

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours de la ou des prochaines années.

Les stocks sont évalués au moindre du coût et du coût de remplacement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

31 MARS 2012

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

Le bâtiment érigé sur un terrain de la Ville de Québec est amorti selon la méthode linéaire sur la période de 38 ans du droit d'usage superficiaire. Le banc d'essai situé au Lac-Saint-Charles est amorti selon la méthode linéaire sur une période de huit ans. Les autres immobilisations corporelles sont amorties selon les méthodes et taux suivants :

ÉLÉMENTS D'ACTIFS	MÉTHODES	PÉRIODE ET TAUX
Bâtiments et aménagement des terrains	Solde dégressif	5 et 8 %
Mobilier et équipements	Solde dégressif ou linéaire	15, 20, 40 % et 12 ans
Améliorations locatives	Linéaire	20 ans
Équipements informatiques et logiciels	Linéaire	4 et 5 ans
Matériel roulant	Solde dégressif	30 %

Les acquisitions du matériel et d'équipement reliées directement aux projets de recherche et développement du Centre ne sont pas capitalisées, mais sont imputées au coût du projet concerné et facturées aux clients.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Avantages sociaux futurs

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que le Centre ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour vacances

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

3. CRÉANCES

	2012	2011
Clients	2 882 319 \$	2 247 950 \$
Autres comptes à recevoir	72 870	48 505
Gouvernement du Québec - contrats	-	400 000
Avance salariale aux employés (*)	256 724	279 798
Contribution à recevoir - Gouvernement du Québec (**)	204 512	333 337
Subvention à recevoir - Gouvernement du Québec (***)	1 768 000	-
	5 184 425 \$	3 309 590 \$

(*) Une avance équivalant à deux semaines de salaire a été consentie à tous les employés afin de permettre au Centre de reporter de deux semaines le versement de la paie. Cette avance ne porte pas intérêt et est remboursable au départ de chacun des employés.

(**) Contribution à recevoir au taux fixe de 4,58 % encaissable par versements semestriels de 71 709 \$ jusqu'au 1^{er} avril 2013 (note 6).

(***) Subvention à recevoir accordée en vertu du Programme de soutien à la recherche, volet 2, représentant 80 % du coût total admissible décrit au Programme. Les paiements seront effectués selon les échéanciers de remboursement prévus à la convention de prêt à long terme contracté auprès de l'institution prêteuse agréée par le Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

4. STOCKS DESTINÉS À LA VENTE

	2012	2011
Stocks destinés à la vente	267 746 \$	659 841 \$

Au 31 mars 2012, le Centre a enregistré une provision de 246 295 \$ (2011: 177 231 \$) pour réduire la valeur comptable de certains inventaires au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Les coûts liés aux stocks destinés à la vente comptabilisés aux résultats de l'exercice sont présentés, incluant la baisse de valeur, sous la rubrique « Coûts directs sur projets » et s'élèvent à 525 045 \$ (2011: 351 220 \$).

5. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2012	2011
Fournisseurs et autres frais courus	3 122 673 \$	1 393 603 \$
Traitements et avantages sociaux	1 554 199	1 739 800
Provision pour vacances à payer	2 151 571	2 218 553
	6 828 443 \$	5 351 956 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

31 MARS 2012

6. DETTE

	2012	2011
Avance du ministère des Finances*, portant intérêt au taux préférentiel de 3 % au 31 mars 2012 (3 % en 2011) de la Banque Nationale du Canada, échéant le 31 mars 2013. Les intérêts sont capitalisés et payables au plus tard à la date d'échéance de l'avance.	7 753 633 \$	7 603 221 \$
Billet à payer au Fonds de financement*, taux fixe de 4,58 %, remboursable par versements semestriels de 71 709 \$, échéant le 1 ^{er} avril 2013. Une hypothèque mobilière sans dépossession à l'égard de la contribution à recevoir du gouvernement du Québec est donnée en sûreté (note 3)	204 512	333 337
	7 958 145 \$	7 936 558 \$

(*) Apparentés sous contrôle commun

La charge d'intérêts sur la dette de l'exercice s'élève à 162 164 \$ (2011: 157 010 \$), laquelle comporte des intérêts capitalisés au cours de l'exercice d'un montant de 150 411 \$ (2011: 138 562 \$) sur l'avance du ministère des Finances.

Les montants de versement en capital, à effectuer sur la dette au cours des deux prochains exercices, se détaillent comme suit :

2013:	7 888 425 \$
2014:	69 720 \$

7. CRÉDITS REPORTÉS

	2012	2011
Avec affectation d'origine externe		
Solde au début	68 513 \$	185 897 \$
Crédits autorisés au cours de l'exercice	1 768 000	-
Crédits constatés aux revenus	(117 624)	(117 384)
Solde à la fin	1 718 889	68 513
Gain relatif à une opération de cession-bail, amorti linéairement sur la durée de bail jusqu'en août 2017	1 469 000	1 740 200
	3 187 889 \$	1 808 713 \$

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2012		
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE
Terrains	249 650 \$	- \$	249 650 \$
Bâtiments et aménagement des terrains (*)	10 393 912	6 906 782	3 487 130
	10 643 562	6 906 782	3 736 780
Mobilier et équipements	27 045 422	20 654 220	6 391 202
Améliorations locatives	2 397 721	340 113	2 057 608
Équipements informatiques et logiciels	11 478 735	10 804 726	674 009
Matériel roulant	369 082	315 795	53 287
	51 934 522 \$	39 021 636 \$	12 912 886 \$

Au cours de l'exercice, les acquisitions au niveau du bâtiment, mobilier et équipements, améliorations locatives, équipements informatiques et logiciels ont été respectivement de 98 604\$, 2 594 312\$, 260 421\$ et 317 103\$. De plus, le Centre a procédé à des dispositions au niveau du mobilier et équipements et équipements informatiques et logiciels dont le coût et l'amortissement cumulé sont respectivement de 174 505\$ et 157 769\$, 58 421\$ et 58 421\$. Le Centre a également radié des équipements dont le coût et l'amortissement cumulé était de 124 000\$ au niveau du mobilier et équipements. L'amortissement du bâtiment, mobilier et équipements, améliorations locatives, équipements informatiques et logiciel et matériel roulant a été respectivement de 187 747\$, 993 411\$, 106 446\$, 304 343\$ et 18 983\$.

	2011		
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE
Terrains	249 650 \$	- \$	249 650 \$
Bâtiments et aménagement des terrains (*)	10 295 308	6 719 035	3 576 273
	10 544 958	6 719 035	3 825 923
Mobilier et équipements	24 749 616	19 942 578	4 807 038
Améliorations locatives	2 137 300	233 667	1 903 633
Équipements informatiques et logiciels	11 220 053	10 558 805	661 248
Matériel roulant	369 082	296 812	72 270
	49 021 009 \$	37 750 897 \$	11 270 112 \$

(*) Le Centre a reçu un droit d'usage superficiaire sur un terrain appartenant à la Ville de Québec. Un bâtiment érigé sur ce terrain, d'une valeur comptable nette de 562 571\$ au 31 mars 2012 (2011: 599 206\$), sera cédé gratuitement à cette dernière le 24 juillet 2030.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

31 MARS 2012

9. CAPITAL-ACTIONS

	2012	2011
Autorisé		
650 000 actions d'une valeur nominale de 100\$ chacune		
Émis et payé		
244 741 actions	24 474 140 \$	24 474 140 \$

10. RÉGIMES DE RETRAITE

Les employés du Centre participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les taux de cotisation du Centre au RREGOP et au RRPE ont été respectivement de 8,69 % et 11,54 % de la masse salariale cotisable du 1^{er} avril au 31 décembre 2011 et de 8,94 % et 12,30 % du 1^{er} janvier au 31 mars 2012.

Les cotisations du Centre, imputées aux résultats nets de l'exercice, s'élèvent à 1 161 865 \$ (2011: 1 083 655 \$). Les obligations du Centre envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses contributions à titre d'employeur.

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont mesurées à la valeur d'échange, le Centre est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Centre conclut des opérations commerciales avec les entités apparentées dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Les revenus de clients externes apparentés ont été de 2 134 915 \$ en 2012 (2011: 1 740 837 \$).

12. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES RISQUES FINANCIERS

Risque de marché

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut encourir le Centre en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers, à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation notamment les taux d'intérêts, les taux de change ainsi que les cours boursiers. Les risques de taux d'intérêts et de change sont présentés ci-bas et la direction du Centre estime ne pas être exposée au risque de cours boursiers de façon significative.

Risque de taux d'intérêt

La volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et passifs financiers (risque de marché lié aux taux d'intérêt fixes) de même que sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Centre (risque de flux de trésorerie lié aux taux d'intérêt variables).

L'avance du ministère des Finances porte intérêt à taux variable. Il en résulte donc un risque de flux de trésorerie quant aux intérêts qui seront versés relativement à cette dette.

Ainsi, l'incidence d'une variation immédiate et soutenue au 31 mars 2012 de 1 % des taux d'intérêt aurait pour effet d'augmenter ou réduire la charge d'intérêt de 50 000 \$ (2011: 50 000 \$).

Le billet à payer est à taux d'intérêt fixe. Par conséquent, le risque auquel est exposé le Centre sur ce dernier est minime compte tenu que le Centre envisage de le conserver jusqu'à l'échéance.

Risque de crédit

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Centre au risque de crédit. Le risque de crédit afférent à ces actifs ne se concentre pas dans un seul secteur d'activité. Le Centre procède à une évaluation continue de ces actifs et comptabilise une provision pour perte au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

L'analyse de l'âge des actifs financiers se détaille comme suit :

	2012			2011		
	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette
En souffrance depuis 0 à 30 jours	2 035 067 \$	- \$	2 035 067 \$	1 660 461 \$	- \$	1 660 461 \$
En souffrance depuis 31 à 60 jours	487 189	-	487 189	281 872	-	281 872
En souffrance depuis 61 à 90 jours	132 600	-	132 600	223 061	-	223 061
En souffrance depuis plus de 90 jours	302 741	75 278	227 463	195 724	113 168	82 556
	2 957 597 \$	75 278 \$	2 882 319 \$	2 361 118 \$	113 168 \$	2 247 950 \$

L'évolution de la provision pour pertes sur créances se détaille comme suit :

	2012	2011
Solde au début	113 168 \$	137 626 \$
Perte de valeur comptabilisée	87 350	95 314
Reprise de provision	(125 240)	(119 772)
Solde à la fin	75 278 \$	113 168 \$

Selon les taux historiques de défaillance des comptes clients, le Centre estime qu'il n'y a pas lieu de comptabiliser une perte de valeur relative aux comptes clients non en souffrance de même que ceux en souffrance jusqu'à 60 jours. Les activités du Centre sont diversifiées et il en est de même pour la clientèle.

Au 31 mars 2012, le solde à recevoir d'un client représentait 13 % des créances (1 client pour 8 % en 2011).

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

31 MARS 2012

Risque de liquidité

Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers de l'entité se détaillent comme suit :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels totaux	ÉCHÉANCE		
			Moins de 6 mois	6 à 12 mois	1 à 4 ans
PASSIFS FINANCIERS					
Fournisseurs et autres frais courus	3 122 674 \$	3 122 674 \$	3 122 674 \$	- \$	- \$
Traitements et avantages sociaux	1 554 199	1 554 199	1 554 199	-	-
Provision pour vacances	2 151 571 ⁽¹⁾	2 151 571	1 075 786	1 075 785	-
Avance du ministère des Finances	7 753 633 ⁽²⁾	7 753 633	-	7 753 633	-
Billet à payer au Fonds de financement	204 512	204 512	66 633	68 159	69 720
	14 786 589 \$	14 786 589 \$	5 819 292 \$	8 897 577 \$	69 720 \$

(1) Répartition des échéances estimée par la direction.

(2) Bien que l'échéance de cette dette est prévue pour le 31 mars 2013, des décrets annuels émis par le gouvernement du Québec ont permis au ministère des Finances de procéder au renouvellement de cette avance d'année en année depuis l'exercice financier clos le 31 mars 2000.

Au 31 mars 2012, le Centre dispose d'une marge de crédit bancaire autorisée de 4 000 000\$, renouvelable annuellement. La marge de crédit porte intérêt au taux de base des entreprises, ce dernier étant de 3% au 31 mars 2012 (2011: 3%). Au 31 mars 2012 et 2011, la marge de crédit était inutilisée.

Le Centre considère qu'il détient suffisamment de placements facilement convertibles en trésorerie et également de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

Risque de change

Le Centre réalise certaines de ses opérations en devises. Il ne détient ni n'émet d'instruments financiers en vue de gérer le risque de change auquel il est exposé. Par contre, ces risques n'ont pas d'influence significative sur les résultats et la situation financière du Centre. Le gain de change constaté à l'état des résultats se chiffre à 645\$ en 2012 (2011: 3 073\$).

13. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Au 31 mars 2012, le Centre avait des obligations en vertu d'un bail échéant en août 2017 et divers contrats pour un montant de 6 843 662\$. Les engagements annuels minimaux à payer relativement à ce bail et à ces contrats pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

2013:	1 410 566 \$
2014:	1 231 995 \$
2015:	1 208 288 \$
2016:	1 228 172 \$
2017:	1 242 694 \$
2018 et ultérieurs:	521 947 \$

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2011 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2012.

CENTRE DE RECHERCHE
INDUSTRIELLE DU QUÉBEC
CRIQ, 2012

Coordination et rédaction :
Équipe des communications

Conception et réalisation :
Côté Fleuve

Photographie :
Claude Biardel, Véronique Côté,
Josiane Farand, André Kedl,
Sebastian Marko, Renaud Philippe,
Yves Renaud, Jonathan Robert.

Dépôt légal : 3^e trimestre
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 978-2-89316-005-4





Centre de recherche industrielle du Québec
333, rue Franquet, Québec (Québec) G1P 4C7 T 418 659-1550 F 418 652-2251
infocriq@criq.qc.ca www.criq.qc.ca

